



## DES VACANCES ACTIVES



Que ce soit en juillet ou en août, les jeunes vacanciers n'ont pas manqué de dynamisme. Encadrés par toute l'équipe du Pôle Jeunesse de la ville, les 120 petits blainvillois qui ont investi les locaux de Mirabelle et de Macaron garderont de belles images de leur été. La reprise des structures par la municipalité a ainsi permis au centre de loisirs de fonctionner durant toute la

période estivale dans de bonnes conditions, et ce pour le plus grand plaisir de nos chères têtes blondes.

Du zoo d'Amnéville à la base de jeux de la Madine, des salles de cinéma à l'observatoire de Viéville-sous-les-côtes, des grands jeux aux déguisements les plus burlesques, les activités ont été riches, provoquant les rires et les sourires les plus gratifiants pour les animateurs. Les enfants âgés de 9 ans et plus ont tout particulièrement apprécié le changement de lieu d'activités, leur permettant ainsi de se retrouver entre « grands » pour découvrir des activités plus en adéquation avec leur âge.

Un été réussi, certains ont d'ailleurs prévenu, ils seront là l'an prochain !



## JOURNÉES DU PATRIMOINE : UN PATRIMOINE ACCESSIBLE À TOUS

Une belle occasion pour découvrir ou redécouvrir la Chapelle Sainte Odile puisque pour la deuxième année consécutive, elle accueillera les 26<sup>es</sup> journées du Patrimoine.

Au programme, des expositions et des démonstrations autour du travail de la céramique par Al terre native (centre de formation à la céramique basé à la forêt de Haye) et l'artiste Céline Laurent.

Le rendez-vous est donné le samedi 19 septembre de 14h00 à 18h00 et le dimanche 20 septembre de 10h00 à 18h00, alors comme le dit l'affiche, « on y va tous ! ».

A noter que la médiathèque procédera le dimanche de 14h00 à 17h00 à une vente de livres, à la Chapelle.



## PERMANENCES

### > EN MAIRIE

■ **ADIL** : jeudi 3 septembre de 9h30 à 11h30.

### ■ **Conciliateur de justice**

Lundi 7 septembre à partir de 14h30. Prendre rendez-vous en Mairie. Tél. 03 83 75 70 05.

### ■ **Point accueil - Avenue le Nid**

(à l'école maternelle du Haut des Places). Le mercredi de 14h15 à 17h45. Tél. 03 83 72 80 17.

### > EN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-DE-MEURTHE au siège 13, rue des Écoles

Tél. 03 83 71 43 62

### ■ **Permanence juridique**

organisée par le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h00 à 17h00.

### ■ **Permanence Espace Énergie**

Mardi 8 septembre de 8h30 à 12h00. Prendre rendez-vous auprès de l'association Lorraine Énergies Renouvelables au 03 83 75 27 73.

■ **Permanences O.P.A.H.** (Opération Programmée de l'Habitat) : Mercredi 9 de 14 h 00 à 15 h 30 et mercredi 23 de 10 h 30 à 12 h 00.

### au 21, rue Saint-Dominique

### ■ **Mission Emploi**

lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h00. Tél. 03 83 75 71 55.

### ■ **Mission Locale Emplois Jeunes**

(- 26 ans) : le jeudi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

### ■ **Déchetterie**

Horaires d'ouverture : 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés.

### ■ **Ramassage des objets hétérogènes**

Mercredi 2 septembre. Les objets hétérogènes seront sortis la veille au soir.

### > A L'ADMR - 1, rue du Presbytère

Lundi de 9h00 à 11h00

Mardi de 14h00 à 15h00

Jeudi de 9h00 à 10h00

Vendredi de 14h00 à 16h00

Tél./fax : 03 83 75 97 54





## TRAVAUX ÉCOLES

*Si les locaux sont désertés par leurs utilisateurs habituels, ce n'est pas pour autant qu'il ne s'y passe rien. Pendant que les enfants bénéficient de vacances longues et méritées, les agents communaux profitent de cette période pour rénover et améliorer les installations. C'est le cas notamment à l'école Jean Jaurès où les services techniques de la ville ont créé de tous nouveaux sanitaires à destination des enfants, mais aussi des adultes. Et ils ne se sont pas arrêtés là dans cet établissement puisque le couloir a changé de couleur, et que le dortoir des tout petits a été équipé d'une nouvelle ventilation. Les écoliers de Jules Ferry auront eux aussi de nouveaux sanitaires, des travaux réalisés sous la conduite du cabinet d'architecture Salaignac et Camarra.*

*Bien sûr, les autres écoles, et également les crèches, ne sont pas en reste. Les installations électriques ont été entièrement contrôlées et divers travaux courants d'entretien réalisés. Les établissements scolaires ne sont évidemment pas les seuls à avoir bénéficié de rénovations estivales. Le service de la voirie a procédé à différents marquages au sol, tandis que les espaces verts s'occupaient de la pelouse du stade. Les écoles ont été fleuries avant la rentrée, afin que les couleurs soient éclatantes pour entamer la nouvelle année scolaire dans des conditions accueillantes.*

## DU POS AU PLU

*Depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000, le Plan d'Occupation des Sols (POS) a changé de dénomination et est devenu le Plan Local d'Urbanisme (PLU), nouvel instrument de planification.*

*La loi SRU a traduit la volonté de promouvoir un aménagement plus cohérent, intégrant les multiples thématiques de l'urbanisme, de l'habitat aux déplacements, en passant par l'économie et l'environnement, le tout dans une perspective de développement durable.*

*Le 24 juin, le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal. Construit en accord avec le Schéma de Cohérence Territoriale, le PLU fera l'objet de différentes rencontres et concertations avec les Blainvillois, notamment par l'intermédiaire d'un commissaire enquêteur. C'est une étape importante pour la ville, l'avis de tous et de toutes comptera.*

## INTERNET

*Depuis le mois de mars, Blainville sur l'Eau s'est dotée d'un site internet permettant notamment un suivi des actualités municipales, ou d'effectuer des demandes en ligne de documents administratifs.*

*Au cours des mois écoulés, différentes remarques ont été formulées par les utilisateurs, regrettant par exemple un manque de régularité dans les suivis d'événements, ou une utilisation un peu compliquée. Tous ont été entendus et dès le mois de septembre, un nouveau site fera son apparition.*

*Plus convivial, plus dynamique, la nouvelle interface garde les principes du premier jet, tout en améliorant ses points faibles. La navigation a été entièrement repensée, grâce notamment à des menus déroulants. Quant au contenu, il sera agrémenté toutes les semaines de nouveaux articles et photographies. L'information aux citoyens reste une priorité, [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr) version 2 s'y emploie.*

## UN EMPLACEMENT APPROPRIÉ



*Les résidents du Haut des Places ont remarqué que depuis quelques temps, la benne destinée à collecter les déchets verts n'était plus à sa place à côté des autres containers de déchets recyclables.*

*Et pour cause, puisque c'est suite à la demande des habitants qu'une étude a été menée pour lui trouver un nouvel emplacement, plus pratique et plus adapté.*

*Comme indiqué dans Le Blainvillois de mai, l'aménagement a été réalisé près du parking du collège, à l'entrée du bois.*

*Désormais, il est possible de parquer sa voiture dans la longueur, ce qui rend le dépôt des déchets plus pratique. De plus, ce nouvel emplacement supprime les soucis de bruits ou de pollution olfactive pour les voisins.*

*Donc plus d'excuse pour ne pas devenir un éco-citoyen responsable.*

